



Monsieur le Préfet,
Monsieur le Maire,
Mesdames et messieurs, en vos rangs, grades et qualités,

Message du général Baptiste, délégué national de l'Ordre de la Libération :

En 1940, la France comptait 40 millions de français. Au sortir de la deuxième guerre mondiale, ils seront 1038 à avoir été faits « Compagnons de la Libération ». Ces 6 femmes et 1032 hommes composeront cette « *chevalerie exceptionnelle créée au moment le plus grave de l'histoire de France* », selon les mots du général de Gaulle, instituteur et Grand Maître de l'Ordre de la Libération.

Pierre Messmer et les 22 Compagnons morbihannais de naissance ou d'adoption étaient de ces 1038, de cette phalange magnifique.

« *Liberté, égalité, fraternité* » c'est la devise de notre république ; c'est également le phare qui a guidés les Compagnons dans la nuit froide, sombre et lugubre de l'occupation allemande, conséquence de l'écroulement militaire, politique et moral de notre patrie.

Il est, dans la vie d'une nation, des moments qui blessent la mémoire, et l'idée que l'on se fait de son pays. Ils sont une injure à notre passé et à notre Peuple.

« *Liberté, égalité, fraternité* », c'est au nom de ce triptyque que les Compagnons se sont levés pour effacer cette tâche, cette souillure au front de l'histoire multiséculaire de notre patrie. Ils se sont battus, et pour beaucoup sont tombés, non seulement pour libérer la France, mais aussi, on l'oublie trop souvent, pour qu'elle soit plus juste, plus fraternelle, et demeure républicaine.

Il est probable que jamais, dans la longue histoire de notre pays, une épopée collective basée sur l'engagement volontaire allant jusqu'au don de soi, ait, à un tel point, réuni des individus aux origines si diverses, aux sensibilités politiques, philosophique et spirituelles si éloignées, si ce n'est parfois franchement antagonistes.

Mais s'ils se sont élevés au-dessus de toutes les chapelles, s'ils ont su transcender leurs différences en une cause commune, c'était parce que cette cause était « *la cause première et sacrée* » : défendre les fondements, l'essence, et la pérennité même de notre vieux pays, de notre patrie, de notre Nation. Et défendre également l'existence de la république mise au rancart par le régime de Vichy en lui substituant l'État français.

André Malraux, Compagnon de la Libération, rappelait que bien d'autres, au fil de ces cinq années de guerre, s'étaient joints aux Compagnons dans cette terrible lutte ; et que l'Ordre de la Libération n'était pas une hiérarchie dans la Libération de la France, mais, que du fait des parcours hors normes des Compagnons, était le symbole même de la Libération.

Monsieur le Préfet, monsieur le Maire, mesdames et messieurs, Elie Wiesel disait : « *Le bourreau tue toujours deux fois, la seconde fois par l'oubli* ». Votre initiative de ce jour, participe à ne pas permettre à ce que les 335 Compagnons, tombés pour la liberté de la France, subissent cette deuxième mort par l'oubli de leurs engagements. Vous participez ainsi à cette exigence morale tout à fait indispensable.

De plus, dans le contexte actuel que connaît notre société, il est indispensable que la nation se nourrisse de vies exemplaires, et sa jeunesse de héros positifs, afin de développer sa réflexion sur les notions de patrie, de nation et de république, avec les droits mais aussi, pour ne pas dire surtout, les devoirs inhérents à l'état de citoyen.



Cérémonie à Saint-Gildas-de-Rhuys, le 10/11/2021 - message du Délégué National lu par le général Gallas

Le général de Gaulle affirmait que : *"Le souvenir ce n'est pas seulement un pieux hommage rendu aux Morts, c'est aussi un ferment toujours présent dans les actions des vivants"*.

C'est pour cela qu'il est bon, comme la commune de Saint-Gildas-de-Rhuys et sa municipalité le font aujourd'hui, de mettre en exergue des engagements lumineux comme celui de Pierre Messmer et des Compagnons morbihannais, qui sont autant de « boussoles de citoyenneté » à la disposition de nos compatriotes.

L'Ordre de la Libération exprime sa reconnaissance et vous remercie très chaleureusement, monsieur le Préfet, monsieur le Maire, sans oublier tous ceux qui sont à l'initiative et à la réalisation de ce moment.

Je remercie également le général Gallas, fils du Compagnon André Gallas, et filleul du Compagnon Guy Le Coniac de la Longrays, d'avoir bien voulu lire ces mots.

Général Baptiste.